

**BUREAU DIRECTEUR FÉDÉRAL  
PARIS  
Vendredi 11 Janvier 2013 - 15H00 à 20H00**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN,



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. ADMINISTRATION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**1.1. Point licences**

Le tableau « Clubs et licences à l'année – Comparatif 2012 – 2013 au 07 janvier 2013 » est diffusé en réunion. A ce jour, le nombre de licenciés, de date à date, présente une augmentation de 4%. Le nombre de Clubs est en réelle progression, avec déjà 32 clubs supplémentaires, par rapport à la fin de saison dernière.

**1.2. Calendrier des réunions fédérales 2013**

Un calendrier prévisionnel a déjà été présenté lors du Bureau Directeur des 14 et 15 décembre, il est rappelé ci-dessous pour mémoire. Une évolution de ce calendrier pourrait être envisagée lors de la réunion du Bureau Directeur suivant les élections.

DATE / 2013	BUREAU DIRECTEUR	COMITÉ DIRECTEUR	LIEU	Horaire	Autres réunions
Vendredi 11 janvier	★		Paris	Après-midi	
Samedi 12 janvier		★	Paris	Journée	
Samedi 2 février			Paris	Journée	<b>AG électorale</b>
Dimanche 3 février		★	Paris	Matin	<b>Ouvert Ligues</b>
Vendredi 1 <sup>er</sup> mars	★		Paris	Journée	
Vendredi 19 avril			A définir	Journée	<b>Séminaire BD</b>
Samedi 20 avril			A définir	Matin	<b>Séminaire BD</b>
Vendredi 31 mai	★		Belfort	Après-midi	
Samedi 22 juin		★	Paris	Journée	
Mercredi 16 octobre		★ 			<b>RGF</b>
Samedi 26 octobre		★	Paris	Journée	

**1.3. Représentation fédérale**

**1.3.1. AG de Ligues régionales**

Le calendrier de programmation des Assemblées Générales de Ligues, détaillé dans le PV du Bureau Directeur du 14 décembre 2012 n'a pas été modifié. Des AG de Ligues Régionales sont encore prévues les 18 et 26 janvier prochains.

**1.3.2. Grandes Epreuves Fédérales**

Ce point sera traité lors de la réunion de Bureau Directeur suivant les élections.

## **1.4. Assemblée Générale Fédérale 2013**

### **1.4.1. Proposition de modification des statuts**

La proposition de modification des statuts présentée et validée lors du Bureau Directeur Fédéral des 14 et 15 décembre 2012 est complétée par une proposition de modification du nombre de représentants, au sein du Comité Directeur Fédéral, à savoir passer de 28 à 32 membres du CDF dès cette élection, sous réserve de validation par le Comité Directeur Fédéral du 12 janvier et adoption par l'Assemblée Générale du 2 février prochain :

2.2.1.2.1. Le Comité Directeur est composé de ~~28~~ 32 membres.

2.2.1.2.7. Dans le cadre du renouvellement de la totalité du Comité Directeur Fédéral, les postes sont ouverts comme suit :

Collège Général : ~~27~~ 31 postes,

Collège Médical : 1 poste,

Total postes : ~~28~~ 32 postes

Les membres du Bureau Directeur sont favorables à cette orientation, proposée par Philippe LESCURE, et pleinement justifiée, de par :

- Un nombre toujours croissant de licenciés (le nombre d'adhérents a doublé, passant de 18 000 à plus de 37 000 licenciés entre 2001 et 2012).
- Le nombre de sièges au Comité Directeur n'a pas changé depuis la création de la F.F.TRI., en 1989.
- La multiplication des Commissions Nationales, au regard du développement de notre sport, qui entraîne un besoin conséquent de personnes pouvant s'investir dans les travaux de ces instances, essentielles au bon fonctionnement fédéral.
- Une volonté de féminiser la fédération, qui passe aussi par une augmentation du nombre de femmes élues, et siégeant dans les instances dirigeantes.

### **1.4.2. Ordre du jour**

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Fédérale Elective du 2 février 2013, est présenté, complété et amendé directement en réunion, pour être soumis à l'approbation du Comité Directeur suivant ce Bureau Fédéral. Il est détaillé ci-dessous :

1. Approbation du Procès-verbaux des Assemblées Générales des 04 février 2012, 23 mai 2012, 03 octobre 2012.
2. Rapport Moral du Président
3. Rapports d'Activités :
  - a. *Secrétariat Général,*
  - b. *Communication/Marketing,*
  - c. *Direction Technique Nationale,*
  - d. *Commissions Nationales.*
4. Rapport Financier du Trésorier Général
5. Intervention du Commissaire aux Comptes
6. Proposition de nomination d'un Commissaire aux Comptes suppléant
7. Validation des comptes 2012
8. Proposition de modification des statuts
9. Proposition de vente du Siège Fédéral actuel (cf. statuts aliénation bien immobilier)
10. Budget Prévisionnel 2013
11. Vote des Coûts 2014
12. Questions diverses
13. Présentation des candidat(e)s à l'élection
14. Elections du Comité Directeur Fédéral
15. Election du Président

## **1.5. CDF ouvert aux ligues 03 février 2013**

### **1.5.1. Projet d'ordre du jour**

Détaillé ci-après, ce projet d'ordre du jour est complété en réunion et sera proposé au Comité Directeur suivant cette réunion de Bureau Directeur, le 12 janvier 2013.

### COMITE DIRECTEUR FEDERAL

1. Election du Bureau Directeur Fédéral.

#### COMITE DIRECTEUR FEDERAL ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales

1. Présentation du Bureau Directeur Fédéral
2. Approbation du Procès - Verbal du Comité Directeur du 12 janvier 2013
3. Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale 2014 (date et lieu)
4. Dates des réunions du Comité Directeur Fédéral 2013
5. Choix lieu Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013
6. Nouveau dispositif de gestion des licences
7. Proposition de création de nouvelles Commissions Nationales
8. I.A.T.E.
9. Proposition de convention F.F.TRI. / Fédération Malgache de Triathlon
10. Informations et questions diverses.

#### 1.5.2. Représentations aux Comités Directeurs ouverts aux Président(e)s de Ligues

La question est posée de la représentativité des Ligues, au sein des réunions fédérales ouvertes aux Président(e)s de Ligues Régionales. En effet, toute personne élue au Comité Directeur Fédéral œuvre pour le développement du triathlon, dans sa globalité. Elle ne représente en aucun cas sa Ligue Régionale d'appartenance, dans le cadre de ce mandat.

La fédération souhaite travailler à une évolution de la gouvernance, et permettre aux instances régionales d'être représentées lors de certaines réunions fédérales, et notamment les deux réunions de Comité Directeur (l'une précédant et l'autre suivant l'Assemblée Générale Fédérale). Les Président(e)s de Ligues Régionales, présent(e)s à ces réunions, dans le cadre de leur mandat fédéral pourraient voir leur Ligue représentée par un(e) autre élu(e) régional(e).

Les membres du Bureau Directeur souhaitent qu'une réflexion soit engagée sur ce thème, et le proposeront au Comité Directeur suivant ce Bureau.

Concernant le Comité Directeur organisé au lendemain de l'Assemblée Générale fédérale électorale de cette année, soit le 3 février prochain, l'organisation sera similaire aux années précédentes : seul(e)s seront invité(e)s les Président(e)s de Ligues Régionales non élu(e)s au Comité Directeur fédéral, ou leur représentant(e).

#### 1.6. Projet de création de sociétés événementielles

Emmanuel CHABANNES présentera de façon détaillée, au Comité Directeur suivant cette réunion, le projet de statuts des sociétés événementielles permettant à la F.F.TRI. de séparer ses activités dites lucratives de celles qui ne le sont pas.

## 2. COMMUNICATION / MARKETING

### 2.1. Point d'étape Communication et Marketing

Frank GASQUET présente un document dans lequel sont détaillées les offres de services proposées par différentes **Agences de Presse**, ainsi que le coût correspondant. Les critères retenus, permettant de guider les membres du Bureau Directeur dans leur choix, sont définis sur :

- Montant de la prestation
- Prestations communes sur Grand Prix F.F.TRI. – Equipe de France – Actions fédérales
- Prestations spécifiques à l'agence
- Clients – Référence
- Points positifs
- Points négatifs

Au regard de la lecture des différents éléments présentés, les membres du Bureau Directeur retiennent, à la majorité, la société Blanco Négro.

Frank GASQUET présente un tableau comparatif des prestations proposées par les **sociétés de production TV** rencontrés, ainsi que le coût correspondant. Les membres du Bureau Directeur retiennent, à la majorité, la société DIGIVISION.

### 3. FINANCES

#### 3.1. Créances au 31 décembre 2012

Les créances au 31 décembre 2012 ne posent pas de difficultés particulières.

#### 3.2. Nomination Commissaire aux Comptes suppléant

Conformément à l'article L. 612-4 du code de commerce, toute association qui reçoit annuellement de l'Etat ou de ses établissements publics ou des collectivités locales une subvention d'un montant supérieur à 153 000 €, a l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Cette nomination, pour un mandat de 6 ans, a eu lieu lors de l'Assemblée Générale du 4 février 2012.

Le 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article L. 823-1 du code de commerce précise qu' « un ou plusieurs commissaires aux comptes suppléants, appelés à remplacer les titulaires en cas de refus, d'empêchement, de démission ou de décès sont désignés dans les mêmes conditions. »

**Il est proposé de nommer Philippe Murat (3 rue Léon Wirtzler 92330 Sceaux) commissaire aux comptes suppléant**

Cette proposition est validée à l'unanimité par les membres du Bureau Directeur, et sera soumise à l'approbation du Comité Directeur du 12 janvier 2013, puis à la validation de l'Assemblée Générale Fédérale du 2 février 2013.

### 4. VIE SPORTIVE – DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE, HAUT NIVEAU, DEVELOPPEMENT

#### 4.1. Triathlon de PARIS 2013

A ce jour, nous sommes toujours en attente des autorisations administratives concernant ce dossier.

#### 4.2. Triathlon de NICE 2013

Bernard SAINT-JEAN propose un point d'étape concernant l'organisation du Triathlon de Nice en 2013.

Les courses :

**Elite** : Distance S (0,750 km / 20 km / 5 km)

- Grand Prix de Triathlon
- Championnat de France des Clubs de D1

**Groupes d'Âges et Open Grand Public** :

Distance M (1,5 km / 40 km / 10 km)

- Championnat de France Groupes d'Âges
- Open Individuel et Equipes en Relais



<b>LE PROGRAMME</b>	
<b>Samedi 28 Septembre 2013</b>	
<b>10H00 – 20H30</b>	Accueil concurrents / courses Open et Championnat de France Groupe d'Âge
<b>18H00 – 19H30</b>	Accueil Clubs de D1 / Course Elite
<b>Dimanche 29 Septembre 2013</b>	
<b>08H03</b>	Départ Open et Relai par Equipe
<b>10H00</b>	Arrivée 1 <sup>er</sup> Concurrent
<b>11H30</b>	Podiums Open et Championnat de France Groupe d'Âge
<b>12H30</b>	Départ « Elites Femme »
<b>13H34</b>	Arrivée 1 <sup>ère</sup> Elite Femme
<b>14H30</b>	Départ « Elite Homme »
<b>15H26</b>	Arrivée 1 <sup>er</sup> Elite Homme
<b>15H45</b>	Podiums « Elites » Etape / Classement Général Final

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2012. A ce jour, 62 personnes inscrites en individuel et 1 équipe. L'objectif poursuivi, en terme d'inscriptions : 1300 concurrent(e)s en individuel et 200 équipes.

Trois demandes de subventions sont en cours :

- 60 000 € à la Ville de Nice

- 30 000 € au Conseil Régional PACA
- 5 000 € au Conseil Général des Alpes-Maritimes

Perspectives de développement pour l'édition 2013 :

- Augmenter le nombre de participants individuels
- Augmenter le nombre d'Equipes sur le Tri-Relais Entreprise
- Mettre en place un Village Exposants
- Trouver des aides directes en Partenariats privés

#### **4.3. Proposition évolution cahier général de candidature aux GEF**

La proposition de modification du Cahier Général et Dépôt de Candidature concernant les Grandes Epreuves Fédérales Saison 2014 sera étudiée lors d'une prochaine réunion de BDF.

#### **4.4. Club de Cambrai**

Le Président de l'Association Cambrai Triathlon, Monsieur Christophe LEGRAND, a fait savoir qu'il ne pouvait pas maintenir la participation de son équipe masculine en D2 de Duathlon pour des raisons économiques mais aussi compte tenu des difficultés du club à remplir l'obligation relative au nombre d'athlètes de nationalité française. Monsieur Christophe LEGRAND sollicite :

- la restitution des 4 chèques de caution de 1000 € déposés au moment du dépôt de sa confirmation de participation au championnat de France des clubs de D2 de Duathlon
- le versement de la grille de prix au titre du classement général 2012 de l'équipe masculine de D2 de Duathlon

Le club Cambrai Triathlon ayant signifié très rapidement son désistement après validation de sa participation au championnat de France des Clubs de D2 de Duathlon Masculin par la Commission Nationale Sportive, et ce club ayant été remplacé immédiatement, les membres du BDF valident à l'unanimité la restitution des chèques de caution au club de Cambrai Triathlon.

Conformément à la Réglementation Sportive validée par le Comité Directeur Fédéral, « *Seuls les clubs de D2 classés ayant participé à l'ensemble des étapes et ayant confirmé leur participation la saison suivante dans la division pour laquelle ils sont qualifiés ont accès à la grille de prix finale.* » Compte tenu de cette disposition, les membres du BDF ne sont donc pas favorables à un versement de prime au club de Cambrai Triathlon. Les membres du BDF font savoir qu'ils sont cependant favorables à une évolution de cette règle pour la prochaine saison.

#### **4.5. Situation du TOC Cesson / championnat de France des clubs de D2**

Dominique FRIZZA, Président de la Commission Nationale Sportive (CNS), informe les membres du Bureau Directeur, que la Commission Nationale Sportive réunie le 21 décembre dernier a décidé, après examen des demandes de participation aux championnats de France des clubs de D1 et de D2, de refuser la participation du club TOC Cesson au championnat de France des clubs de D2 de Triathlon car ce dernier n'était pas à jour de ses créances avec la ligue Bretagne.

En effet, Dominique FRIZZA rappelle que, selon la réglementation en vigueur, « *les clubs sont tenus, avant le 15 décembre de la saison sportive en cours, de confirmer leur participation aux Championnats de France des Clubs. A cette date, seuls les clubs affiliés à la F.F.TRI., exempt de toute créance auprès de leur Ligue Régionale ou de la F.F.TRI., et s'étant acquittés du droit d'accès de la division concernée peuvent inscrire une équipe aux Championnats de France des Clubs.* »

Dominique FRIZZA précise que les conditions d'accès à la D1 et à la D2 ont été rappelées plusieurs fois aux clubs depuis le mois d'octobre 2012, et sans nouvelles du TOC Cesson à l'approche de la date butoir de confirmation de participation au championnat de France des clubs, la F.F.TRI. a pris le soin d'adresser le 11 décembre dernier une relance au TOC Cesson par courrier avec avis de réception, rappelant une nouvelle fois les conditions de participation au championnat de France des clubs et rappelant que le club devait régulariser sa situation financière avec la ligue de Bretagne.

#### **4.6. Proposition d'avenant à la Réglementation Sportive 2012-2013**

Jean-Michel BUNIET fait savoir que la durée de validité du pass compétition était précisée dans la RGF 2011-2012, cette dernière a été supprimée par erreur de la RGF 2012-2013. Il propose de compléter le point 8.2.4.2. ACCES TOUS PUBLICS (PASS COMPETITION) /page 32 en ajoutant la phrase suivante :

Le pass compétition a une durée de validité d'une journée et permet de participer, la même journée et sur la même manifestation, à toutes les courses pour lesquelles le tarif du pass compétition est inférieur ou égal à celui qui a été réglé par le concurrent.

Cette proposition d'avenant sera soumise à l'approbation du CDF du 12 janvier.

Jean-Michel BUNIET fait également savoir qu'une demande de modification d'un tableau de quotas a été insérée dans le mauvais tableau (page 71 / Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon), il propose d'annuler la modification initiale et de la reporter dans le bon tableau (page 72 / Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes Duathlon – Aquathlon).

<b>Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes de Triathlon</b>	
<b>Qualification d'office</b>	Les athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau Jeune ou Espoir au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année considérée.
<b>Quotas attribués à chaque ½ finale DOM-TOM (cas particulier)</b>	Les qualifié(e)s d'office ou les quotas supplémentaires ne sont pas comptabilisé(e)s dans les quotas. Les quotas de chaque ½ finale sont fixés par un <b>pourcentage national du nombre de licenciés par catégorie d'âge à l'année N-1</b> . Ce pourcentage peut varier d'une catégorie à l'autre et d'une année sur l'autre.  Pour les catégories féminines cadette et junior, ces quotas seront mutualisés si les quotas de l'une des deux catégories ne sont pas remplis sur l'épreuve sélective.  Sont également qualifiés les athlètes composant l'équipe vainqueur du classement par équipe de la demi-finale et deux athlètes du même club et de la même catégorie d'âge ayant ou non participé à cette demi-finale.
<b>Quota supplémentaire</b>	La Direction Technique Nationale peut accorder un quota supplémentaire, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 145 points (barèmes Class Tri) et à concurrence de 5 par catégorie. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet. La réponse sera donnée sous 2 jours à compter de cette date.

<b>Quotas pour le Championnat de France Individuel des Jeunes Duathlon - Aquathlon</b>	
<b>Qualification d'office</b>	Les athlètes inscrits sur la liste de Haut Niveau Jeune ou Espoir au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année considérée.
<b>Quotas attribués aux Ligues Régionales</b>	Les qualifié(e)s d'office ou les quotas supplémentaires ne sont pas comptabilisé(e)s dans les quotas. Les quotas sont fixés par un <b>pourcentage du nombre de licenciés par catégorie et par ligue à l'année N-1</b> . Ce pourcentage peut varier d'une catégorie à l'autre et d'une année sur l'autre.  Pour les catégories féminines cadette et junior, ces quotas seront mutualisés si les quotas de l'une des deux catégories ne sont pas remplis sur l'épreuve sélective.
<b>Quota supplémentaire</b>	La Direction Technique Nationale peut accorder un quota supplémentaire, à la demande expresse d'une ligue, sur la base d'un niveau sportif minimum exigé et fixé à 145 points (barèmes Class Tri) et à concurrence de 5 en duathlon et 20 en aquathlon par catégorie. La demande doit être formulée par écrit avant la date indiquée sur le formulaire réservé à cet effet. La réponse sera donnée sous 2 jours à compter de cette date.

Cette proposition d'avenant sera soumise à l'approbation du CDF du 12 janvier.

#### 4.7. Proposition de modification de la Réglementation Sportive 2013-2014

La distance duathlon 10/60/10 n'existant pas à l'ITU, Jean-Michel BUNIET propose la suppression de cette distance « officielle » et de réviser la classification des épreuves 20/80/20 et 20/120/20.

##### DUATHLON

Epreuves	Course à pied	Cyclisme	Course à pied
<b>Distance XS</b>	2,5 km	10 km	1,25 km
<b>Distance S</b>	5 km	20 km	2,5 km
<b>Distance M</b>	10 km	40 km	5 km
<b>Distance L</b>	<del>10 km</del>	<del>60 km</del>	<del>10 km</del>
<b>Distance XL Distance L</b>	20 km	80 km	10 km
<b>Distance XXL Distance-XL</b>	20 km	120 km	20 km

Cette proposition, qui a une incidence sur la proposition de coûts 2014 proposée à l'AG du 2 février, devra être proposée au CDF du 12 janvier (entrée en vigueur 01/11/2013, sous réserve d'adoption).

## **5. AFFAIRES INTERNATIONALES**

### **5.1. Proposition de convention F.F.TRI. et Fédération de Madagascar**

Denis JAEGER, en charge des Affaires Internationales, propose une Convention Cadre, travaillée par la DTN, qui sera présentée au comité Directeur suivant ce Bureau, et qui pourrait servir de trame aux conventions qui pourraient être conclues avec plusieurs pays, et notamment Madagascar, mais aussi le Cameroun. Cette convention pourra être complétée par des avenants, négociés avec chaque pays, et permettant de préciser pour chacun, le cadre de la coopération. Un avenant opérationnel relatif à la convention F.F.TRI./ Fédération de Madagascar pourrait être présenté au Comité Directeur de février 2013.

Françoise HUOT-JEANMAIRE fait part des relations de grande proximité entre la Grande Île (Madagascar) et l'Île de La Réunion, décrivant tous les projets déjà partagés avec Madagascar, mais aussi les autres pays proches de la Zone Océan Indien.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**